

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp : Demande de renouvellement.

KIBUNGO



1138

981 TF. 14/02/D - D
16/2/59

Monsieur l'Administrateur du Territoire
de et à
KIBUNGU

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire parvenir d'urgence la demande de renouvellement qui a donné lieu à l'établissement du procès-verbal de constat de mise en valeur me transmis par votre n° 4572/TF/P. non daté et relatif à la parcelle 8 louée par la Société Rajans Estates au centre commercial de Rwamagana.

Pour le Chef du Service des Titres Fonciers,
Le Chef de Bureau,
M. de FOOZ

RESIDENCE DE ~~KIBUNGU~~ RUANDA.-

TERRITOIRE DE KIBUNGU

144 (1)
C.C. (1) **Rwanagana**
Localité (1)
Parcelle n° (1) **8**
Terrain (1)

RAPPORT ADMINISTRATIF

hm. D.C.

au sujet d'une demande de

Renouvellement (1) }
Transfert (1) } objet du
Sous-location (1) } bail **L.9551**
D'achat du terrain (1) }

DEMANDEUR : (locataire) **RAJANS ESTATES**

Mise en valeur du terrain : ETAT : ~~excellent~~ bon, ~~mediocre~~ mauvais (1)

a) **Conforme aux plans approuvés** pas l'autorisation de bâtir n° ~~6044~~ TP du ~~10.12.1942~~ (2)

b) **Non conforme** (annexez croquis indiquant modifications apportées aux plans approuvés)

Constructions érigées :

Matériaux utilisés

Maison d'habitation (1)
Superficie m² : **88,50 m2**
Magasin de vente (1)
Nombre : **1**
Superficie m² :
Constructions industrielles (1)
Superficie m² :
Annexes : **39,30 m2**
W.C.M.O.I. : **existe.**

Fondations	Murs en élévation	Pavements	Toitures
pierres	briques-argile	ciment	tuiles
	ciment.		
id.	id.	id.	id.
id.	id.	id.	id.

a) séparées (1) :
b) ~~faisant corps avec la construction principale~~ (1)

Clôtures : (matériaux ou plantations utilisés) **mur en brique**

Les constructions érigées sur la parcelle sont occupées par : **MAYBE Matadali Mohamed**

Sous-location autorisée (non autorisée) à (1) **aucune sous-location au dossier au nommé**
1) pour les frais de constat **MAYBE MATADALI MOHAMED.**

Taxe perçue { 2) pour le kilométrage parcouru
3) pour les frais de transfert : (250 F).....

payée par : (nom, résidence) **RAJANS**
reçue le **4.12.48** sous le n° **923/3020** du L.C. du comptable de **Kilungu.**

Temps passé pour la constatation de la mise en valeur **1 heure.**

Avis de l'administrateur territorial : *Sanjida*

Transmis à Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi

suite à son n° ~~444/3295~~ / / du **3.XI.1958.**

N° **4572** T.F. /P., le

Pour L'Administrateur territorial,
L'Agent Territorial,
J. DE CRAEMER.-

N.B. Pour les terrains agricoles se conformer aux prescriptions de la lettre n° 53/7569 du 3/12/52 de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi.
(1) Supprimer les mentions inutiles.
(2) Eventuellement réclamer les plans à l'intéressé s'ils ne se trouvent pas dans les archives du territoire.

Note à compléter par l'administrateur territorial

Nom et prénoms : RAJANS ESTATES

S.P.R.L. ayant son siège social à Kigali.

- a) L'intéressé est-il en règle au point de vue immigration?
 - b) A-t-il payé une caution?
 - c) Où? **Status barus au Boru N° 10 d'octobre 1951.**
 - d) Quand?
 - e) De combien?
 - f) Quand est-il entré au Ruanda-Urundi?
 - g) Quand son passeport a-t-il été visé?
 - h) Par qui?
 - i) Quelle était la durée de validité de ce visa?
 - j) Numéro du passeport?.
 - k) Situation matrimoniale:
 - 1) Célibataire
 - 2) Marié à
- Sous le régime de la communauté légale
communauté réduite aux acquêts
séparation de biens

Eventuellement : Contrat de mariage passé à le
devant le Notaire

Si ces renseignements ont déjà été fournis donner la référence : Rapport administratif de
renouvellement bail L.5377 suite lettre n° 12/827/L.5377 du 16.2.1954.

Rwamagana, le 27.12.1958.-

Pour L'Administrateur territorial,
L'agent Territorial,
J. DE GRAEMER.

